

# • L'APSH s'adresse aux 159 maires concernés par l'incinérateur Flamoval

vendredi 23.04.2010, 05:09 - La Voix du Nord



L'APSH ne désarme pas dans son combat contre l'incinérateur Flamoval.

## | ENVIRONNEMENT |

L'Association pour la santé des habitants (APSH) ne désarme pas. Son comité de pilotage a fait le point, notamment pour mettre en avant la politique menée dans une intercommunalité d'Alsace.

PAR JEAN-MARC SZUBA

[saintomer@lavoixdunord.fr](mailto:saintomer@lavoixdunord.fr)

« Se faire traiter de menteur alors qu'on dit la vérité, c'est grave », note en préambule le président de l'APSH lors du point tenu par son comité de pilotage. Le docteur Richard évoque la réaction de Joël Duquenoy, président du syndicat mixte Flandre Morinie (SMFM), début mars, après que l'APSH a parlé de ce qui se fait dans le secteur de la porte d'Alsace. « On n'a pas réagi plus tôt pour ne pas donner l'impression de s'immiscer dans le débat des élections régionales. Si on s'adresse à la presse, c'est parce qu'on n'arrive pas à dialoguer avec le président du SMFM. La balle est dans son camp, on lui a envoyé quatre courriers et on n'a pas l'ombre d'une réponse. » Le comité de pilotage, avec les docteurs Richard, Notteau, Verbecq et Duval, a décidé de s'adresser aux 159 maires des communes qui constituent le SMFM, en insistant pour qu'ils répercutent l'information à tous les élus de chaque conseil municipal. Pour rappeler « notre objectif : s'occuper de la santé des habitants et de la gestion des deniers publics ».

Philippe Richard cite Joël Duquenoy. « il a dit qu'en respectant "les bons gestes, on peut descendre à 230 kilos de déchets par habitant par an". Avec ces données, nous arrivons à un dimensionnement de Flamoval à 64 991 tonnes alors qu'il a été prévu à 92 500 tonnes pour 282 570 habitants ». L'APSH ajoute que rien ne permet d'envisager une augmentation de la population. Elle pourrait même diminuer « avec les difficultés d'Arc International et le départ de Bonduelle ».

Pour ce qui est de la diminution des déchets, l'APSH s'appuie sur ce qui s'est fait à la Porte d'Alsace, une intercommunalité du Haut-Rhin présidée par Dany Dietman. « Quand il a voulu sortir de la logique de l'incinération, toute la population était contre lui. Finalement, ils en sont arrivés à 83 kilos de déchets par an et par habitant. D'où l'augmentation des volumes de matières recyclables, le but recherché par cette communauté de communes. En effet, les filières de recyclage sont créatrices d'emploi et permettent d'économiser les matières premières qui, sinon, seraient brûlées. » Toujours dans le registre des coûts, l'APSH s'étonne qu'il a fallu évacuer 70 000 m<sup>3</sup> de boues du terrain où est prévu l'incinérateur et détruire un blockhaus. « Le surcoût total pour les contribuables s'élève donc à 1 645 704 E hors taxes... C'est la CASO seule qui supportera le coût d'évacuation en échange de la diminution du prix du terrain qu'elle vend au SMFM... Faut-il s'attendre à d'autres surprises ? Pourquoi, lors de la délibération du SMFM du 25 février 2010 lui est-il demandé de renoncer à tout recours contre la CASO du fait de la nature du terrain et de tout surcoût supplémentaire apparaissant en cours de chantier ? » Enfin, l'APSH revient sur son credo de la préservation de la santé des habitants. « Avant 1996, ceux qui évoquaient les dangers de l'amiante pouvaient être attaqués en diffamation alors que, dès 1913, un médecin du travail avait constaté la toxicité de ce produit. On ne peut pas attendre quatre-vingts ans pour l'incinération... Les résultats récents de l'institut national de veille sanitaire doivent conduire à la plus grande prudence. En effet, les nouveaux incinérateurs ne sont pas exonérés de tout risque et de nombreuses incertitudes demeurent, notamment concernant les polluants incriminés, les temps de latence, les microparticules... Ces inquiétudes sont légitimes et il est du devoir des professionnels de santé de l'APSH de les relayer auprès de la population. » •

## • LE RAT MASQUÉ

vendredi 23.04.2010, 05:09 - La Voix du Nord

Saga des Dany

On se souvient peut-être que Daniel Cohn-Bendit, qui s'était rendu célèbre en 1968, avait été affublé du surnom de Dany le Rouge, autant pour la couleur de ses idées que celle de sa crinière. Un autre Dany commence à devenir une référence chez ceux qui luttent notamment contre les incinérateurs (*lire ci-contre*). Ce monsieur Dietman, on pourrait peut-être l'affubler du surnom de Dany le Vert !